

LOGEMENT



Vous cherchez un logement à Fontainebleau, n'hésitez pas à consulter notre document "logement étudiants" en le téléchargeant juste ici : [Lire document](#).

// LES RÉSIDENCES

// À FONTAINEBLEAU/AVON :

// Résidence étudiante Marcel LODS

8 rue des États-Unis 77300 Fontainebleau

01 78 49 40 00

residence-lods@fsm.eu

// Résidence LA NEF

1 rue du Sergent Perrier 77300 Fontainebleau

07 60 33 99 36

> [Lire le document de LA NEF](#)

// Résidence universitaire - CROUS Raymond Fischesser

3 rue de Ferrare 77300 Fontainebleau

01 60 71 12 12

> [Lire le document de la Résidence Raymond Fischesser](#)

// Studio étudiant non meublé en Résidences autonomie (seniors) - Résidence Rosa Bonheur

36 rue de la Paroisse 77300 Fontainebleau

// Résidence Studio 8

4 rue Lagorsse 77300 Fontainebleau

contact@studently.fr

> [Lire le document de la Résidence Studio 8](#)

// Résidence sociale Adoma

1 av. du Général de Gaulle 77210 Avon

www.adoma.fr ➡

// Résidence universitaire Armade

1-3 av. du Général de Gaulle 77210 Avon

residence-armade@fsm.eu

// À PROXIMITÉ :

// Résidence LOGIFAC Bon Temps

8-10 rue Bontemps 77000 Melun
01 64 09 76 73

// Résidence LOGIFAC Abelard

3 rue Louis Charles Vernin 77700 Melun
01 64 39 31 92

// Résidence LOGIFAC Van Gogh

3 rue Claude Bernard 77700 La Rochette
01 60 65 14 39

—// SE LOGER

// LES AIDES DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) ou l'Allocation Logement à caractère Social (ALS) peuvent vous être versées à certaines conditions.

> Besoin d'aide pour effectuer votre **demande d'allocation d'aide au logement** ? Suivre le tutoriel de la CAF [en cliquant ici](#).

// LA CAUTION LOCATIVE VISALE

Service de cautionnement gratuit pour tous les étudiants de moins de 30 ans (boursiers ou non boursiers indépendants fiscalement).

www.visale.fr ➡

// LES DIFFÉRENTES AIDES

Spécifiquement pour les étudiants salariés, stagiaires et alternants :

// Le bail mobilité permet une location de courte durée www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34759 ➡

Loca-pass vous prête à taux 0 le montant du dépôt de garantie demandé par le propriétaire quand vous signez votre bail, dans la limite de 1 200 €. Et l'aide mobilijeunes peut atteindre 100 € par mois pendant 3 ans au maximum.

www.actionlogement.fr ➡

// OBTENIR UN LOGEMENT DANS UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

La demande se fait auprès des résidences directement. Meublées, elles proposent parfois des services et divers équipements tels que : laverie, local à vélos, espace partagé, parking... SE

// SE RENSEIGNER AUPRÈS DES FILIÈRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Elles disposent parfois de places d'internat, de listes de logeurs, ou d'informations utiles à votre recherche.

// SOUS-LOCATION

Attention sous-louer sans l'autorisation du propriétaire est interdit, de même que chez un bailleur social.

// LE SERVICE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS DE L'UPEC

> logement@u-pec.fr

Pour en savoir plus, consultez le site de l'UPEC.

// LES AUTRES OPTIONS

// Un **groupe Facebook « Logements et emplois étudiants à Fontainebleau »** a été créé pour servir de plateforme d'annonces.

// Le **lycée Jeanne d'Arc Saint-Aspais** a ouvert quelques chambres aux étudiants dans son internat avec un loyer modéré en échange de tutorat scolaire.
Renseignements : cecile.danielou@icefontainebleau

// Les **agences immobilières à Fontainebleau** sont aussi à votre disposition pour vous aider dans vos recherches.
Le site internet www.seloger.com ➞ répertorie les annonces des agences.

// De nombreux sites proposent des annonces de particulier à particulier : <https://fr-fr.roomlala.com> ➞ ; www.pap.fr ➞ ; www.lokaviz.fr ➞ ; www.locservice.fr ➞ ; www.location-etudiant.fr ➞ ; <https://whoomies.com> ➞ ; www.lacartesdescolocs.fr ➞ ; www.immojeune.com ➞ ; www.studapart.com ➞ ; www.leboncoin.fr ➞ ; <https://gensdeconfiance.com> ➞ etc.

// À PROXIMITÉ DE FONTAINEBLEAU

// **Villes facilement accessibles et desservies par les transports en commun en choisissant un logement près de la gare dans ces communes** : Avon, accessible à pied, en vélo ou en bus.

// **Villes desservies par le bus Seine-et-Marne Express n°34** : notamment Melun/Fontainebleau/Bourron-Marlotte.

// **Villes desservies par le train** : Melun, Dammarie-les-Lys et La Rochette (gare de Melun), Bois-le-Roi, Thomery, Saint-Mammès, Moret-sur-Loing etc.

—// DANS CETTE RUBRIQUE

Étudiants

Transports

Alimentation

Divertissement / Culture

Sport

Santé / Solidarité

Emploi / Engagement

Vie étudiante

Formations supérieures



